	E DE MARIAGE Nº Oy2
Le Samedi 17 juin mil neuf cent 1998	à A heures 30
devant Nous ont comparu publique	ement en la Maison Commune.
Epour	Epouse
Nom BUCHAILLAT	Nom PERETRA PINTO
Prénoms Laurent Vichel	Prénoms Olinda Valeia
Néà Bourgen-Bresse (Ain)	Née à Fátima, Vila Nova de
	Ovrem (Portugal)
10 29 septembre 1970	10 Juin 1960
mil	mil
Fils de (1) Dichel Paul Camille	Fille de (1) trancisco Jose (TNTO
BUCHATUAT	0 10.0 2
et de (1) Jeannine Vichèle Varie	et de (1) Jaria da Turificação
There se ROUSSEL	de Dan I carlada
Les futurs conjoints ont déclaré (2) " Qu'il n'a pas	été fait de contrat de
mariage"	
Les futurs conjoints ont déclaré l'un apde et Nous avons prononcé au nom d∈1	
27 1112 1002	
Délivré contourne au registre, le	L'Officier de l'État civil
Noms et prénoms du père et de la mère. Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage »	m . LOCAL
ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et résidence du notaire) ».	
MENTIONS MARGINALES (3)	VOB-Mass

(3) Jugement du divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

Deuxième Enfant Extrait de l'Acte de naissance N° SCEC/80 Le 23 Jul Pet 2002 mil à 10 heures est né (a) Amtoime, Gabriel, BUCHAILLA	Stanley	Secésième Emp Extrait de l'Acte de naissance N Le	rres
du sexe Masculin à (b) Poit-a	w. Prince	du sexe	
MENTIONS MARGINALES . L'Officier Sceau	de J'État civil	Délivré conforme aux registres, le	L'Officier de l'État civi Sceau de la Meirie
· (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait).		' (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établisser	nent du présent extrait).
Extrait de l'Acte de décès N°			
Secretie (6 (1)	and the state of t	Extrait de l'Acte de décès N°	
(2)	The state of the s	Décédé le (1)	$1 + \lambda \log \log$
(2)	To the barrier of account of a service of a	á (2)	The application of the second
ilivré conforme aux registres, le	The state of the s		
L'Officier de la	État - i vi	Délivré conforme aux registres, le	
Date du décès, Sceau de la Lieu du décès.	etat civil Mairie		L'Officier de l'État civil
ENTIONS MARGINALES .		(1) Date du décès. (2) Lieu du décès.	Sceau de la Mairie
		MENTIONS MARGINALES	

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte anténeurement à l'établissement du présent extrait.